

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 25 JUIN 2018**Objet : BUGEY SCOT : CONVENTION D'ECHANGES DE DONNEES**

Membres élus présents : MM BAILLY - MME BERTHOLON - BERTILLOT - MM. BERTOLOTTI - BORTOT
- BUGAUD - MME DELLABLANCHE - MM. FONTENAT - FRATTA - JOSEPH - JOUSSEAU - LUGAND -
MARMILLON - MERCIER - PENON - PERRAUT - PRADEL - TOURNIER-BILLON

Intervention du Président Fontenat

Dans le cadre de la mise en œuvre et de l'évaluation du SCoT, le Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence territoriale du Bugey souhaite pouvoir bénéficier des données de l'Observatoire Economique de la Chambre.

Aussi, il vous est proposé d'établir une convention d'échanges de données entre la CCI de l'Ain et le SCoT Bugey, afin de bénéficier également des informations spécifiques contenues dans l'Atlas des Zones d'activités du SCoT Bugey.

L'Assemblée, vu l'exposé du Président Fontenat, donne son accord pour établir une convention d'échanges de données entre la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain et le SCOT Bugey, dans les conditions exposées ci-dessus.

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus	36
- Nombre de Membres en exercice	34
- Nombre de Membres présents	18
- Nombre de voix pour	18
- Nombre de voix contre	0
- Nombre d'abstentions	0

Pour Extrait Certifié Conforme,

Original signé

Original signé

Agnès BERTILLOT
Vice-présidente Secrétaire

Patrice FONTENAT
Président